

Discover the last Newsletter of the Lascaux Program !

September 2013 (n° 40)

Lascaux's international Workshop, November 25-27th, 2013, Nantes:

Thinking food democracy



After four years of work alongside a network of researchers from all continents, the Lascaux Program will organize in November 2013 an **International Workshop on food security and the management of natural resources**.

These meetings will be an opportunity for Lascaux to present some possible solutions to improve worldwide food security through the Law. Moreover, this workshop will provide a chance to open up to new lines of research on the management of natural resources adapted to the basic needs of human beings.

The **International Workshop on food security and the management of natural resources** will take place at the **Faculty of Law of the University of Nantes** from **Monday 25th to Wednesday 27th November, 2013** at the **University of Nantes** (Faculty of Law of Political sciences and the pôle étudiant).

This workshop will include general and scientific activities such as roundtables, conferences, exhibitions and posters.

On **November 26th**, at the Stéréolux (Nantes), a **roundtable will bring together some well-known actors** (Michel SERRES, Olivier DE SCHUTTER, representatives of international organizations) with the objective of providing a legal framework to the states to control their resources in response to the needs of their population.

Detailed information regarding these events can be found on Lascaux's website. Please follow [this link](#).

Other Lascaux events

Meeting with Katia MERTEN-LENZ - October 17th 2013, IQUABIAN:



This meeting was an opportunity to discuss the issues relating to the development of European food law as addressed by the book « **Sécurité alimentaire: Nouveaux enjeux et perspectives** » (S. MAHIEU et K. MERTEN-LENZ, Dir), published at Bruylant / LGDJ last April 2013. In the presence of Marine FRIANT-PERROT, Valérie PIRONON and the students of the Master 2 « **MARKET LAW** », this meeting was also an opportunity to discuss the career of Ms. MERTEN-LENZ as a partner at the law firm Field Fisher Waterhouse LLP (Brussels).

Roundtable « Theory and practice of the adjustment between natural resources and fundamental needs », October 4th 2013, 13h30 - 15h30, MSH Ange Guépin, Nantes:

For the **20th anniversary of the MSH Ange Guépin**, the Lascaux Program hold its final roundtable of the cycle « **maîtrise des ressources naturelles et les besoins fondamentaux** ».



Lascaux blog

You will find below the latest entries published by the team on **Lascaux's blog** :

- P.- E. BOUILLOT, « Boulangerie et pains: ce que dit le droit », Sptember 12th, 2013.
- Brice HUGOU, « Les problèmes de sécurité alimentaire ne touchent pas que les plus pauvres », September 2nd, 2013.

Contribute to the blog

If you are interested in participating to the blog, you can send your contribution to the Lascaux team at the following address : lascaux.recherche@univ-nantes.fr.

Discover the last Newsletter of the Lascaux Program !

Lascaux seen by...



Céline Fercot, Maître de conférences à l'Université Paris Ouest Nanterre-La Défense. Ancienne post-doctorante du programme Lascaux

Morceaux choisis...

Votre thèse porte sur les droits fondamentaux notamment, comment définiriez-vous les droits fondamentaux ?

Ma thèse porte sur les droits fondamentaux dans l'État fédéral, en droit allemand, américain et suisse. La question des droits fondamentaux est assez complexe, notamment lorsqu'elle est abordée sous un angle comparatiste puisqu'il est difficile de donner une définition uniforme des droits fondamentaux qui vaudrait dans tous les pays et au plan international. Je dirais simplement, si l'on essaye de dégager une définition un peu synthétique et qui pourrait s'appliquer à tous les ordres scientifiques, qu'il s'agit de prérogatives de l'individu qui visent à protéger une sphère de liberté à l'encontre des autorités publiques, notamment de l'État et qui correspond à un droit précis, protégé par une source constitutionnelle ou internationale et qui implique que l'administration et le législateur sont tenus de respecter ces dispositions. Cette sphère de liberté a vocation à être effective, donc à produire des effets juridiques concrets, ce qui passe par une justiciabilité des droits fondamentaux, c'est-à-dire la possibilité de faire valoir un droit devant un juge.

En quoi le droit à l'alimentation est-il un droit fondamental ?

(...) Tous les droits devraient pouvoir être qualifiés de droits fondamentaux. Et notamment le droit à l'alimentation qui est un droit-créance et qui implique une prestation de la part de l'État (...). La doctrine internationaliste qui s'intéresse aux droits de l'Homme a distingué une triple obligation qui pèse sur les États : obligation de respecter, de protéger et de promouvoir. Elles pèsent sur les États en matière d'alimentation.

La particularité du droit à l'alimentation est qu'il est un droit fondamental mais aussi, sans doute, le premier de tous les droits, le plus important. C'est en effet un droit qui conditionne l'exercice de tous les autres droits, et notamment les droits et libertés dits de première génération. Pour pouvoir s'exprimer, faire usage de sa liberté d'aller et venir, il est nécessaire de pouvoir s'alimenter.

Ce droit à l'alimentation, que l'on peut rattacher au droit à des conditions minimales d'existence est à mon sens la porte d'entrée vers l'exercice de tous les autres droits fondamentaux.

Comment avez-vous connu le programme Lascaux ?

J'ai connu le programme Lascaux tout à fait par hasard en travail-

-lant notamment sur le droit à des conditions minimales d'existence et sur le droit à l'alimentation puisqu'avant d'arriver en tant que post-doctorante au sein du programme Lascaux, j'ai été chargée de recherche dans un autre programme de recherche basé à l'Université de Nanterre, qui s'intéressait justement à la question des droits sociaux et s'appelait « Droits des pauvres, pauvres droits ? ». En creusant, de recherche en recherche, je suis arrivée sur le site du programme Lascaux. J'ai alors décidé de soumettre une candidature spontanée à son directeur puisqu'à ce moment là je terminais ma thèse et étais à la recherche d'un contrat et idéalement d'un contrat de post-doctorat, ce qui s'est passé par la suite.

Est-ce que vous pensez que ce type de programme de recherche est important ?

Oui je pense effectivement que ce type de programme de recherche est très important, tout d'abord parce que c'est un véritable programme de recherche collectif. L'impression que j'ai eu en travaillant au sein du programme Lascaux c'est d'avoir travaillé au sein d'une famille, au plan humain mais au plan scientifique aussi, c'est-à-dire sur un thème de recherche commun à toute une équipe favorisant au sein de cette équipe de nombreuses interactions, de nombreux échanges, ce qui correspond à mon sens à la véritable définition de la recherche (...). La deuxième raison est que c'est un programme de recherche très ambitieux, qui a aussi les moyens de son ambition, et qui porte sur un thème véritablement novateur, en soi et chez les juristes tout particulièrement (...). Or je pense que le droit, et le programme Lascaux l'a montré depuis longtemps, recèle de nombreux instruments qui méritent d'être approfondis et mis à profit pour résoudre des problèmes tels que la faim dans le monde ou en tout cas essayer de les limiter le plus possible.

To follow us

Feel free to contribute to the enrichment of Lascaux's online library by sharing your texts of national, regional or international law. To do so, please contact [Jean-Philippe Bugnicourt](mailto:Jean-Philippe.Bugnicourt@univ-nantes.fr).

Lascaux's website www.droit-aliments-terre.eu is regularly updated. If you want to follow the work of the Program, you can subscribe to the [RSS feeds](#) and visit us on our [Facebook](#) and [Twitter](#) accounts.

In the meantime, you can also read the collective [blog](#) of the Lascaux team.